

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE SEANCE DU 08 AVRIL 2026

Présents : Sylvie BELLICO, Laura BERGIER, Jérôme CICILE, Philippe COSTE, Françoise DOLEON, Eric GARCIN, Karine GHIRARDELLI, Xavier GIRAUD, Françoise JULIEN, Stéphanie MICHEL, Marcel MUNCH, Jean-Louis QUARTARARO, Emile TAGLIAFERRI, Jean-Luc VECCHIONE, Marion VECCHIONE

Secrétaire de séance : Eric GARCIN

En début de séance, le PV de la séance du 30 mars est approuvé.

1 – DETERMINATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DES MEMBRES

Le maire explique qu'une seule commission est obligatoire, la CAO (Commission d'Appel d'Offres) ou commission d'ouverture des plis.

Elle est composée d'un président, qui est obligatoirement le maire, et de 3 membres titulaires et 3 suppléants.

Candidats titulaires : Jean-Luc VECCHIONE, Emile TAGLIAFERRI et Françoise DOLEON
Candidats suppléants : Karine GHIRARDELLI, Xavier GIRAUD et Sylvie BELLICO

Le conseil municipal, à l'unanimité, DESIGNER les candidats ci-dessus comme membres de la commission d'appel d'offres.

Le maire explique ensuite que les commissions sont chargées d'étudier et travailler sur les dossiers et de faire des propositions au conseil municipal. Il propose la mise en place de 7 commissions communales.

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de la création des commissions municipales suivantes et DESIGNER les membres qui y siègeront :

- COMMISSION TRAVAUX pilotée par Jean-Luc VECCHIONE : Emile TAGLIAFERRI, Marcel MUNCH, Eric GARCIN, Jean-Louis QUARTARARO
- COMMISSION DES SOLIDARITES pilotée par Karine GHIRARDELLI : Laura BERGIER, Stéphanie PIERRISNARD, Sylvie BELLICO, Françoise JULIEN, Eric GARCIN
- COMMISSION URBANISME ET ENVIRONNEMENT pilotée par Jérôme CICILE : Laura BERGIER, Françoise JULIEN, Eric GARCIN, Marcel MUNCH, Jean-Louis QUARTARARO
- COMMISSION FINANCES pilotée par Françoise DOLEON : Stéphanie PIERRISNARD, Sylvie BELLICO, Xavier GIRAUD
- COMMISSION CULTURE – PATRIMOINE – TOURISME pilotée par Françoise JULIEN : Karine GHIRARDELLI, Xavier GIRAUD
- COMMISSION COMMUNICATION ET INFORMATIONS pilotée par Marion VECCHIONE : Karine GHIRARDELLI, Françoise DOLEON
- COMMISSION DES FESTIVITES pilotée par Sylvie BELLICO et Marion VECCHIONE : Stéphanie PIERRISNARD, Jean-Luc QUARTARARO

2 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Le maire explique que grâce à l'adhésion de la commune au CNAS, le personnel bénéficie d'un large éventail de prestations qui concourt à son mieux-être.

La commune doit être représentée par un délégué élu et un délégué agent. Ces délégués porteront la voix de la commune au sein des instances du CNAS et réciproquement, représenteront le CNAS au sein de la collectivité.

Madame Karine GHIRARDELLI se porte candidate et **le conseil municipal, à l'unanimité ACCEPTE.**

3 – PARTICIPATION FINANCIERE A LAMARELLE ENCHANTEE

Françoise DOLEON, adjointe au maire déléguée aux finances explique que la commune a signé la Convention Globale Territoriale (ex Contrat Enfance Jeunesse) avec la CAF qui nous permet d'obtenir des financements pour le fonctionnement de notre centre de loisirs. Cette convention inclut la Marelle Enchantée (crèche) et chaque commune signataire doit participer financièrement, sous forme de subvention, à son fonctionnement.

Pour 2026, notre part s'élève à 7 610€ et cette somme a été inscrite au budget.

Après avoir obtenu toutes les informations nécessaires, le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE le versement de cette subvention à la Marelle Enchantée.

4 – QUESTIONS DIVERSES

* Installation d'un pôle médical : le maire informe les membres du conseil municipal que les infirmières souhaiteraient installer un pôle médical avec 2 professionnels (réflexologie plantaire et médecine douce) et ont demandé la possibilité d'utiliser le studio de la mairie qui est inoccupé.

Une discussion est alors engagée sur les modalités d'occupation :

- loyer ? - à titre gratuit ?
- concurrence avec les professionnels aux mêmes pratiques qui sont déjà installés ?

Le maire et l'adjointe aux solidarités recevront ces professionnels afin d'en savoir plus sur leurs attentes.

* Dossiers prioritaires : Françoise JULIEN demande quels sont les projets prioritaires.

Réponse : le projet de la Zone Artisanale, le PLU, l'installation de vidéo-surveillance aux entrées de village, l'installation d'une climatisation dans les salles de classe, la création d'un réfectoire pour la cantine afin de libérer de l'espace pour les associations.

Le secrétaire de séance,
Eric GARCIN

Le maire,
Philippe COSTE